



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

BURUNDI

***Malgré l'ouverture politique de façade, la répression
contre les opposants politiques continue***

***Rapport sur la gouvernance et les droits
socio-économiques au Burundi***

août 2019

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES POLITIQUES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES LIEES AUX ELECTIONS DE 2020	2
II. LE DROIT A L'EDUCATION : LE REGIME REND COMPTE DU FAIBLE TAUX DE REUSSITE SANS CHERCHER A Y REMEDIER	7
II.1. Le système de l'Ecole Fondamentale en échec au Burundi	7
II.2. Des spéculations et tricheries de l'autorité dans la confection des listes des bénéficiaires des formations pédagogiques	8
II.3. Des recrutements politiques des écoliers et élèves au parti CNDD-FDD	9
II.4. Discrimination pour cause d'appartenance politique	9
III. DROIT A LA SANTE : LA MALNUTRITION, LE PALUDISME ET LE CHOLERA FONT RAGE DANS LE PAYS	9
IV. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT	10
IV.1. Un policier blanchi dans un dossier de criminalité flagrante en province Bubanza	11
IV.2. L'exhibition du tambour burundais ravive les critiques du gouvernement burundais envers le gouvernement rwandais	11
IV.3. L'administrateur de la commune Ruhororo refuse à une famille de six personnes rapatriées de regagner son foyer au camp de déplacés de Ruhororo en province Ngozi	11
IV.4. Des comptes clients subtilisés au bureau postal de la province Mwaro	12
IV.5. Le gouvernement Burundais irrité par la proposition de renouvellement du mandat de la commission d'enquête sur le Burundi	12
IV.6. Le Gouverneur de la province Bururi choqué par des opinions d'un planton exige son arrestation	13
IV.7. L'association des motards du Burundi rançonne des motards n'ayant pas participé à la fête « Imbonerakure day »	13
IV.8. Des policiers tirent à bout portant sur un citoyen en province Cankuzo	14
IV.9. Flambée des prix des matériaux de construction	14
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	15

0. INTRODUCTION

A la veille des élections de 2020, le régime de Pierre Nkurunziza renforce la répression contre ceux qu'il désigne à tort comme des ennemis de la nation parce qu'ils ne le soutiennent pas dans ses démarches politiques caractérisées notamment par la violation des lois de la République et la violation grave des droits et libertés de la personne humaine. Malgré des discours des autorités qui semblent vouloir apaiser la situation, la réalité sur terrain continue d'être caractérisée par plusieurs cas d'arrestations arbitraires, de tortures, d'enlèvements et disparitions forcées, d'assassinats, de destructions des permanences et de discours d'appel à la haine et à la violence.

Les jeunes de la milice Imbonerakure organisent des attaques provocatrices contre des opposants politiques dont surtout ceux du parti CNL du député Agathon Rwasa qui se dispute le terrain politique avec le régime Pierre Nkurunziza. Celui-ci, visiblement souffre de voir des Burundais encore à mesure de se montrer publiquement en désaccord avec son règne, malgré les efforts investis dans sa politique d'oppression et de répression contre ses opposants politiques.

Pour renforcer la répression et tenter de faire peur et terroriser tous les Burundais, les victimes des attaques violentes sont celles-là qui visées par la justice instrumentalisée de Pierre Nkurunziza, au moment où les bourreaux deviennent des êtres chers à protéger.

Dans le secteur de l'éducation, le rapport de FORSC fait référence au niveau de réussite de 13% au concours national et aux défis qui hantent l'enseignement. Force est de constater que le système ECOFO est en échec patent malgré les persévérances du régime de Bujumbura pour y rester.

Dans le secteur de la santé, les centres de santé et les centres de nutrition sont dépassés par des effectifs de malnutris de plus en plus nombreux, alors que les possibilités de les prendre en charge sont minimes. La population continue à souffrir et à mourir de choléra et de paludisme, pendant que le régime de Pierre Nkurunziza nie les faits et déclare que les effectifs ne sont pas encore atteints pour déclarer des épidémies et demander l'aide des bienfaiteurs internationaux.

Ce rapport d'août 2019 évoque d'autres faits de mauvaise gouvernance qui ont caractérisé cette période, notamment des faits d'impunité des crimes, d'ingérence de l'autorité dans des dossiers judiciaires, des cas d'injustice de plusieurs natures, des cas d'abus de l'autorité mais aussi la flambée des prix de certains produits de première nécessité.

I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES POLITIQUES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES LIEES AUX ELECTIONS DE 2020

La situation qui a régné dans différentes provinces du pays révèle un contexte socio-politique tendu, caractérisé par des arrestations arbitraires, des tortures et traitements inhumains, des enlèvements et disparitions forcés, des attaques armées, des cas de provocation et affrontements politiques, des messages d'appel à la haine et aux violences politiques sans oublier des destructions de permanences et le refus aux opposants politiques d'exercer leur liberté politique. Le régime Pierre Nkurunziza utilise la milice Imbonerakure et certains éléments de la police et de l'administration pour commettre tous ces crimes, dans le but ultime de s'imposer par la force et continuer à régner en maître absolu sur le Burundi. Malgré des déclarations des hautes autorités pour en appeler au calme et à la tolérance, la réalité sur terrain continue de se détériorer. Nous décrivons, dans les lignes qui suivent, la situation telle que recueillie dans différentes provinces du pays.

(1) En province Cibitoke, le responsable provincial du Service National de Renseignement a arrêté les nommés Nzeyimana Thaddée, Sinzumusi Fabien et Eddy Nzoyisaba vers 16 heures du 29 août 2019. Selon les informations recueillies sur place, ces personnes ont été retirées d'un véhicule de transport public au niveau de la colline Nyamitanga, commune Buganda, et ont été ligotées et embarquées dans le véhicule immatriculé H4879 A vers la direction de Bujumbura. Selon un policier contacté, les victimes étaient accusées d'approvisionner en vivres des rebelles burundais se trouvant en République Démocratique du Congo. Ces trois hommes originaires de la colline Manege, commune Murwi étaient pourtant connus chez eux comme des personnes socialement intègres qui critiquaient et dénonçaient des actes de violences surtout ceux commis par des membres de la milice Imbonerakure. Contacté, Venant Miburo, responsable provincial du SNR avait reconnu les faits mais n'avait pas voulu indiquer où se trouvaient les détenus.

Dans cette même province, au moins 9 cas d'enlèvement à l'actif de ce responsable du SNR avaient été enregistrés en moins de deux semaines et leurs familles ignoraient leur sort, selon des sources sur place.

(2) En province Bubanza, un climat malsain de tension entre les membres du parti au pouvoir CNDD-FDD et ceux du parti de l'opposition CNL se faisait sentir jusqu'à la fin de la période du mois d'août 2019.



En date du 9 août 2019, au chef-lieu de la commune Gihanga, ces deux groupes se regardaient en chiens de faïence. Depuis le matin, dans les villages 2,3 et 5, on observait une tension entre les deux groupes politiques. Des sources contactées sur place précisait que les membres du CNL étaient en train de se préparer à ouvrir les portes de leurs permanences, et les jeunes Imbonerakure, leur en

Photo de la permanence de Bubanza, village 5 détruite

refusaient catégoriquement. « *Nous ne pouvons pas accepter que ces opposants du CNL implantent leurs permanences dans notre zone, sinon nous allons démolir tout* », expliquait un responsable des Imbonerakure contacté sur place. De leur côté, les membres du parti CNL juraient qu'ils allaient à tout prix ouvrir leurs permanences parce qu'ils en avaient l'autorisation de la part de l'administration. Par la suite, les jeunes Imbonerakure s'étaient convenus d'attaquer et d'abimer la permanence du CNL au village 5, en complicité avec la police qui est vite intervenue pour empêcher les membres du CNL de riposter. Contacté, l'administrateur communal de Gihanga avait confirmé les faits et dit qu'il avait suspendu toute activité du CNL dans sa commune. Léopold Ndayisaba avait indiqué qu'il avait pris cette décision pour apaiser la tension mais n'avait rien fait pour sanctionner les Imbonerakure qui avaient détruit les symboles du parti CNL sur la permanence attaquée.

(3) En province Rumonge, des inconnus, soupçonnés d'être des jeunes de la milice Imbonerakure ont détruit en date du 22 août 2019 la permanence du parti CNL située sur la colline Gitaramuka, au chef-lieu de la zone Murago commune Burambi. D'après des témoins, toute la maison avait été défoncée et les biens qui s'y trouvaient saccagés.



Photo de la permanence Burambi détruite

L'inauguration officielle de la permanence était projetée le samedi 24 août 2019, à deux reprises de report par les autorités administratives de la commune Burambi sans raisons valables. Un responsable du parti CNL contacté regrettait que cette permanence ait été détruite au moment où l'administration venait d'autoriser son ouverture. En plus des attaques dirigées contre les permanences, les représentants de ce parti CNL en province Rumonge dénonçaient des agressions physiques dont étaient souvent victimes leurs militants. Trois militants dont le secrétaire exécutif adjoint de ce parti au niveau provincial avaient été arrêtés le 20 août 2019 et détenus au cachot du commissariat provincial de la police à Rumonge.

Pourtant, un jeune Imbonerakure qui avait agressé les deux militants du parti CNL n'avait pas été inquiété. La démolition de cette permanence du parti CNL dans la commune Burambi allongeait à ce moment la liste à 21 permanences détruites.

En cette date du 20 août 2019, le porte-parole de ce parti Thérance Manirambona avait déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'au moins 20 permanences avaient été détruites au niveau national. Il avait en outre déploré plusieurs cas d'arrestations arbitraires et d'agressions physiques dont étaient victimes les militants de son parti, interpellant à la même occasion la communauté internationale à suivre de près cette évolution politique inquiétante.

(4) En province Makamba, les habitants de la commune Mabanda accusaient les jeunes Imbonerakure de se substituer aux instances judiciaires et policières, et de se mettre au-dessus de ces institutions de l'Etat. En effet, ces Imbonerakure avaient refusé d'obtempérer à la décision du substitut du procureur de la République en province Makamba qui avait décidé de libérer en date du 23 août 2019 deux détenus (un tanzanien Julius Augustin et son hôte Honoré Ndayiragije, burundais résidant au chef-lieu de la commune Mabanda) du cachot du commissariat communal de police. Selon une source du parquet de Makamba, Antoine Ninganza et un certain Ndikumana, tous des jeunes de la milice Imbonerakure avaient refusé que ces deux détenus sortent du cachot devant le substitut du procureur et une délégation de la mission d'observation de l'Union Africaine qui ordonnaient leur libération immédiate. Ces Imbonerakure accusaient leurs victimes de diffamer le parti CNDD-FDD et les avaient d'ailleurs torturés en présence des policiers, après leur arrestation en date du 20 août 2019.

(5) En province Bujumbura, des Imbonerakure en complicité avec le secrétaire communal du parti CNDD-FDD à Mutimbuzi du nom de Nindorera Elysée ont arrêté et torturé Ndikumana Viateur, un responsable du CNL en zone Rukaramu de la même commune, le matin du 12 août 2019 à son domicile. La victime avait été conduite au cachot de la même zone dans un état critique et par après transférée à la prison centrale de Mpimba. Elle avait été injustement accusée de déchirer le drapeau du CNDD-FDD, sans montrer de preuve.

Signalons que depuis juillet 2019, la distribution des objets militaires dans toutes les communes a repris dans cette partie du pays. Le nommé Dusengumuremyi Népomuscène alias Mafyeri en est le principal auteur.



*Photo de la permanence
Kanyosha détruite*

Dans la nuit de cette même date, exactement vers 23 heures, la permanence du parti CNL a été brûlée sur la colline Muyira, commune Kanyosha. L'administrateur communal du nom de Jean Berchimans Munzerere contacté s'est contenté de déclarer ironiquement qu'il n'était pas au courant de cette situation, et que la paix, la bonne cohabitation régnaient dans sa commune.

Deux jours après, quatre personnes avaient été blessées dans des affrontements entre les CNL et les Imbonerakure en commune Kanyosha, lors de l'ouverture de la permanence communale le 14 août 2019. Les deux groupes politiques en provenance de Nyamaboko et Ruyaga s'étaient affrontés sur ordre du secrétaire communal du parti CNDD-FDD prénommé Alfred qui voulait empêcher l'ouverture de cette permanence en commune Kanyosha. Richard, Robert, Manacé, Anicet, Floribert et leurs éclaireurs Nephthali, Patrice et Niyonzima ex-CNL reconvertis au parti CNDD-FDD étaient les principaux auteurs de l'attaque. Ces derniers ont tabassé et grièvement blessé Nduwimana Désiré, représentant communal du CNL, Ndikuriyo Patrick, Nduwayezu Pacifique et sa famille, Sandrine et Emelyne tous originaires de la localité de Nyamaboko. Deux d'entre les victimes étaient dans un état critique au centre de santé de Kanyosha et deux autres avaient été transférés à l'hôpital de District sanitaire de

Kabezi. D'autres membres du CNL avaient fui, certains vers d'autres communes, d'autres vers la RDC suite à une autre attaque survenue le 16 août 2019 dans la même localité de Nyamaboko.

Dans la même province de Bujumbura, les prénommés Methoussela et Remegie, membres du CNL originaires de la colline Burenza, en commune Mubimbi ont été arrêtés mercredi le 28 août 2019 et conduits au cachot du commissariat communal de police à Mubimbi. Les deux jeunes membres du parti CNL avaient été interpellés après leur affrontement physique avec des jeunes Imbonerakure. L'arrestation des deux militants du parti CNL avait été confirmée par Térance Manirambona, porte-parole du parti CNL lors d'une interview accordée à la presse locale. Ce dernier dénonçait cependant l'arrestation des seuls militants de son parti alors qu'ils s'étaient affrontés avec des jeunes Imbonerakure qui n'avaient pas été inquiétés. Lors de ces échauffourées entre les militants du parti au pouvoir contre ceux du parti CNL, des boutiques appartenant à ces derniers avaient été brûlées et les biens qui s'y trouvaient vandalisés par les Imbonerakure du CNDD-FDD.

(6) En province Bururi, douze membres du parti UPD-zigamibanga dont 9 enseignants de différentes communes de la province ont écopé d'une lourde peine après être arrêtés en réunion de leur parti au restaurant- Oasis de Buta, zone Muzenga, commune et province Bururi, samedi le 10 août 2019. Le prénommé Zerbaber, un avocat qui dirigeait la réunion, Tharcisse Nduwimana, magistrat du parquet de la république en province Bururi et un autre militant prénommé François ont été condamnés à 30 ans de servitude pénale et 9 autres militants de ce parti dont Jean Claude Nduwimana, un magistrat du parquet de la république à Bururi, ont été condamnés à 20 ans de prison ferme. La cour d'appel de Bururi a rendu public ce verdict lundi le 19 août 2019 à 19 heures, quelques minutes après la mise en délibéré du dossier. Pendant cette audience de flagrance, le ministère public avait accusé les prévenus de tentative de renversement des institutions légalement établies et d'occupation d'une partie du territoire national. Le ministère public avait présenté un enregistrement audio du contenu de la réunion et d'un film vidéo qui relatait son déroulement.

Les deux magistrats avaient reconnu avoir participé à la réunion mais avaient nié que celle-ci avait des objectifs de renverser les institutions de l'État. Des sources judiciaires à Bururi dénonçaient un procès politique qui a connu l'ingérence de l'administration centrale de la justice et des autorités administratives dans la province Bururi. A peine l'audience venait de commencer, le siège avait été sommé de la suspendre pour attendre une délégation du ministère de la justice venant de Bujumbura. L'audience n'avait repris qu'après l'arrivée de cette délégation.

(7) En province Kirundo, des Imbonerakure armés de gourdins et de machettes ont arrêté mardi le 12 août 2019, vers 10 heures, cinq membres du parti CNL dont le président de ce parti en commune de Bwambarangwe en réunion de préparation de l'ouverture autorisée de leur permanence. Sans vouloir connaître ni demander l'objectif de cette réunion, ils les ont d'abord malmenés avant d'appeler l'administrateur de cette commune. C'est vers 13h de cette même journée qu'un véhicule à bord duquel se trouvait l'administrateur de la commune de

Bwambarangwe, Fébronie Ningabiye, et quatre policiers bien armés avait embarqué les victimes et les avait conduites au cachot du commissariat communal de police. Malgré cette intolérance politique et cette injustice, les membres du parti CNL juraient ne pas céder à la peur et à l'oppression, mais plutôt de continuer la lutte jusqu'au bout.

(8) **En province Muyinga**, des militants du parti de l'opposition CNL de retour d'une cérémonie d'ouverture de leur permanence provinciale sont tombés dans une embuscade tendue par des Imbonerakure dans la nuit du 18 au 19 août 2019, dans la localité de Rugari. Un certain Grégoire Nsavyumwami est mort sur le champ tandis que Joseph Nkurunziza, Marie Kanyambo, Véronique Naburegeya, Jacquéline Minani, Ncodème Miburo, Salomon Ruribikiye, Eric Manirambona ont été grièvement blessés et évacués à l'hôpital de Muyinga.

Les autorités administratives et policière dont le commissaire provincial de police Jérôme Ntibibogora avaient tout fait pour disperser les membres du CNL après avoir empêché les camions qui les avaient déplacés de les retourner à leurs domiciles. Les victimes avaient même demandé de passer la nuit à leur permanence mais avaient reçu une fin de non-recevoir. C'est ainsi qu'elles avaient décidé de rentrer à Giteranayi, dans le noir de la nuit et avaient alors été attaquées vers minuit par des personnes armées de gourdins, de couteaux et de machettes, dans la localité de Kwitongo, à presque 5 km du lycée et de la paroisse catholique de Rugari.

« Nous avons été sauvés par notre effectif par rapport aux agresseurs. Nous étions plus de 200 personnes et sommes parvenus à renverser le rapport de force en notre faveur », témoigne une des victimes de l'attaque. Ainsi, trois des agresseurs tous des Imbonerakure Jean Minani, Mariyamungu et Innocent avaient été maîtrisés par les victimes en légitime défense et remis à la police qui était intervenue plus tard dans les quarante-cinq minutes à partir du début de l'attaque et de la confrontation.

(9) **En province Kirundo**, lors de la célébration de l'«Imbonerakure Day», des Imbonerakure avaient quitté leurs domiciles dans leurs communes respectives très tôt le matin, en tenue de sport, pour se rassembler au chef-lieu de la province. Toutes les activités étaient paralysées : les marchés, les magasins et boutiques étaient fermés. Des maçons sur des chantiers de construction, des aides maçons, tous étaient obligés de participer aux manifestations. Des chansons et slogans de haine et division étaient à l'ordre du jour pour terroriser les opposants politiques. *« Qu'il pleuve, qu'il neige, tous les burundais deviendront des membres de notre parti, et les récalcitrants seront sanctionnés ou chassés du territoire burundais »*, disaient les manifestants en liesse.

A la même occasion, *« des poussins de l'aigle »*, c'est-à-dire des enfants des membres du parti CNDD-FDD avaient été encouragés publiquement à chanter avec virulence le slogan que leur parti CNDD-FDD leur avait dédié : *« Nous existons, nous existerons. Dans n'importe quelle situation, nous continuerons à exister. Nous allons capturer les perturbateurs, maison par maison »*

Dans cette même province, vers minuit le 11 août 2019, un groupe de malfaiteurs avait attaqué le domicile d'un certain Niboye de la colline Nyagatovu, zone Bukuba, commune Vumbi. Les criminels avaient décapité son épouse du nom de Cizanye Goreth âgée d'une

trentaine d'années et poignardé le chef de famille qui avait été évacué, dans un état critique, à l'hôpital de référence de Kirundo

(10) En province Karusi, des Imbonerakure en manifestation publique avaient menacé d'exterminer les occupants du site « Kirwati » qui regroupe des déplacés de guerre de 1993 en majorité de la composante sociale Tutsi. Lors de leur démonstration de force, les manifestants n'avaient pas mâché les mots. Ils ont promis d'exterminer tous les déplacés de guerre dudit site. *« Ces sous-hommes "opposants", nous les avons conseillés, ils ont résisté. Le jour « j », nous allons les lessiver, nous vous le promettons. Que tous les Imbonerakure l'entendent, nous les lessiverons. Que les poussins de l'aigle, petits frères des Imbonerakure, le sachent. Attendez, nous allons les lessiver. Que tous les membres du CNDD-FDD l'entendent et le sachent. Que tous les habitants de la commune Gihogazi et de la province Karusi le sachent. Là-bas au village, il y a des sous hommes opposants qui ne veulent pas nous suivre. Nous vous promettons de les lessiver le jour j »*, chantaient-ils.

Cette fête que le Président Pierre Nkurunziza a dédiée aux Imbonerakure était une bonne occasion d'aiguiser la répression et la virulence politique contre les opposants à son régime, à la veille surtout des élections de 2020.

II. LE DROIT A L'EDUCATION : LE REGIME REND COMPTE DU FAIBLE TAUX DE REUSSITE SANS CHERCHER A Y REMEDIER

Le système d'enseignement burundais est en échec aujourd'hui, en témoignent les résultats des élèves et les différents défis auxquels il fait face. Le régime Pierre Nkurunziza est accusé de tâtonner dans ses différentes réformes dont celles en rapport avec l'éducation nationale, et de politiser le secteur. Malheureusement, les conséquences sur la vie du pays se révèlent énormes et graves, et au lieu d'évaluer la situation et d'y trouver des solutions, le régime persévère et l'enfonce de plus en plus. Le gouvernement ne semble pas préoccupé à remédier à la situation.

II.1. Le système de l'Ecole Fondamentale en échec au Burundi

Le niveau de réussite des élèves de l'Ecole Fondamentale explique de plus en plus l'échec du système de l'éducation burundais dont les carences ont toujours fait objets de critiques et de dénonciations, depuis son commencement, il y a plus de six ans. En effet, le manque d'enseignants qualifiés, le système mal pensé, le manque de matériels pédagogiques, les effectifs pléthoriques des élèves, les programmes mal conçus, la politisation du secteur sont certaines des causes de la baisse du niveau d'études et de la qualité d'enseignement au Burundi.

La Ministre de l'Education Nationale reconnaît être lui-même déçue par un taux de réussite très bas au concours national, édition 2019. Dans un point de presse organisé vendredi le 16 août 2019, la Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Professionnel et Technique a regretté le taux de réussite au concours national, édition 2019. Janvier Ndirahisha a déclaré que seulement 14% des élèves ayant passé le concours national avaient

obtenu 50% et plus. Ce taux de réussite est déplorable, selon la ministre, surtout que les résultats vont diminuant chaque année.

Elle a tenté d'expliquer cette décadence du niveau de réussite dans le système éducatif burundais. D'après elle, les élèves, les enseignants, les parents et le gouvernement sont tous responsables de la situation. Elle a mis en exergue les effectifs pléthoriques des élèves et le manque de matériels pédagogiques comme principales causes pouvant justifier cet échec. Selon la ministre, il appartient au ministère d'en tirer les leçons qui s'imposent et de chercher à savoir les causes à l'origine de ce faible niveau.

Il est en plus surprenant que le classement national des résultats du concours national depuis un certain temps mette en avant des provinces qui, généralement, avaient souffert de plus de problèmes liés au système. Les provinces scolaires naguère connues comme pilotes dans la réussite scolaire dans les examens d'Etat et tests nationaux rivalisent dans les dernières places. L'année passée, des tricheries organisées par des autorités scolaires avaient expliqué cette situation. La mesure de limoger des directeurs dont les éduqués n'ont pas réussi jusqu'à un certain niveau avait poussé certaines autorités scolaires à organiser ces tricheries.

Cette année, à la surprise de tous, la province Karusi a été la première avec plus de 90% de réussites. La Mairie de Bujumbura qui jadis avait une place de choix occupe les dernières places. Pourtant, elle est la plus servie en enseignants qualifiés alors que la province Karusi est l'une des provinces qui souffrent de la carence des enseignants qualifiés et de plus de problèmes de fonctionnement.

II.2. Des spéculations et tricheries de l'autorité dans la confection des listes des bénéficiaires des formations pédagogiques

Lors d'une formation sur la nouvelle méthode de Pédagogie d'Intégration qui a eu lieu du 19 au 23 août 2019 en province Gitega, les enseignants de la province Mwaro se lamentaient. Au lieu d'y envoyer seulement les enseignants qui avaient besoin de cette formation, la Direction Provinciale de l'Enseignement de Mwaro y avait inclu certains de ses cadres qui trichaient en mentionnant qu'ils sont des enseignants. Par exemple, le nommé Gateretse Apollinaire, chargé des finances à la DPE Mwaro a suivi cette formation pendant tous les 5 jours. Et sur la liste des participants, il était mentionné qu'il était enseignant du Lycée communal Gasave en commune Kayokwe.

Curieusement, d'autres enseignants qui figuraient sur la liste n'avaient pas été informés. Ceux qui avaient pu le savoir d'une manière ou d'une autre avaient trouvé, arrivés à Gitega, que leurs noms étaient écrits sur des listes d'autres écoles où ils ne travaillent pas.

Ceux qui n'avaient pas encore été formés sur la nouvelle méthode d'enseignement se plaignaient de n'avoir pas figuré sur les listes des participants de cette formation. Ces autorités scolaires avaient spéculé sur les frais de déplacement et de logement donnés aux participants qui étaient plus élevés que ceux reçus à d'autres occasions de telles formations dans les communes de la province.

II.3. Des recrutements politiques des écoliers et élèves au parti CNDD-FDD

Dans presque toutes les provinces du pays, une campagne de recrutement des enfants âgés de 8 à 15 ans pour adhérer au parti CNDD-FDD a été organisée pendant ce dernier mois des grandes vacances. Ces nouveaux recrues ont été baptisés « poussins de l'aigle » « ibiswi vy'inkona », considérés comme une « pépinière du parti ». Certains parents qui refusaient ce recrutement avaient été menacés de mort par des Imbonerakure et des administratifs à la base impliqués dans ce recrutement. « *L'enfant qui n'adhèrera pas n'aura pas droit de se présenter en classe au début de l'année scolaire prochaine* », menaçaient-ils. Ces enfants ont appris des chansons contenant des messages de haine ethnique et politique. On les a vus notamment chanter qu'ils captureront, maison par maison, des opposants au régime en place.

II.4. Discrimination pour cause d'appartenance politique

Au moins 10 enseignants de la province Mwaro désignés pour être des présidents de centres de passation de l'examen d'Etat ont appris qu'ils avaient été exclus de l'équipe après avoir effectué le voyage et arrivé sur le lieu de l'examen, loin de leurs domiciles, dans d'autres provinces. Pourtant, en date du 5 août 2019, ils avaient reçu comme les autres, les instructions relatives à la passation de cet examen. Ils s'étaient retrouvés remplacés par des cadres venant du ministère de l'éducation. Un enseignant du Lycée communal Kayokwe affecté en province Gitega était par exemple arrivé au lieu d'affectation avant d'apprendre qu'il avait été remplacé. Des sources recueillies auprès des autorités scolaires précisait que ces enseignants avaient été victimes de leur appartenance politique aux partis politiques de l'opposition. Les victimes avaient regretté les moyens de déplacement et les frais de séjour engagés inutilement.

III. DROIT A LA SANTE : LA MALNUTRITION, LE PALUDISME ET LE CHOLERA FONT RAGE DANS LE PAYS

Dans nos rapports des mois de mai, juin et juillet 2019, nous avons relevé la situation inquiétante d'épidémie de paludisme qui frappait impitoyablement le peuple burundais dans un contexte de paupérisation croissante des populations. Au même moment, nous parlions également du choléra qui devenait de plus en plus une épidémie dans certains coins du pays.

D'après un communiqué de presse sorti lundi le 5 août 2019 par l'administration municipale de Bujumbura, 126 cas de personnes atteintes par le choléra avaient déjà été enregistrés jusqu'au dimanche 4 août 2019. A travers ce communiqué, les autorités administratives de la Mairie déclaraient qu'au moins 4 à 5 nouveaux cas de choléra par jour se confiaient aux structures de soins. Les zones les plus touchées identifiées étaient la zone Kanyosha au sud de la capitale économique, la zone Buyenzi à l'ouest, Buterere et Cibitoke au nord de la capitale.

Les habitants de la zone Ngagara vivaient aussi dans la crainte de cette épidémie à cause des coupures régulières d'eau potable observées dans cette zone depuis plus de trois semaines. Des véhicules équipés de hauts parleurs sillonnaient les quartiers de la ville et transmettaient

des messages pour inviter la population à respecter les règles d'hygiène. La Mairie interdisait le commerce des aliments sur des voies publiques et sur les parkings.

Des restaurants mobiles improvisés au centre-ville de Bujumbura avaient également été interdits. Ces restaurateurs avaient depuis longtemps ouvert un service destiné à ravitailler les gens travaillant au centre-ville à midi pour éviter qu'ils ne perdent pas de temps pour aller se restaurer loin de leurs services. La Mairie avait aussi fermé des restaurants ne remplissant pas les conditions d'hygiène. Elle interdisait les habitants de la ville de puiser l'eau des rivières traversant la capitale mais aussi de ne plus utiliser l'eau des caniveaux.

Néanmoins, la population continuait à regretter le manque d'eau potable dans leurs robinets estimant que ces mesures d'hygiène instaurées par la Mairie devraient être suivies par l'accès facile à l'eau potable.

A côté de l'épidémie de paludisme et de choléra, une population importante d'enfants et adultes souffre de malnutrition dans différentes provinces du pays. Nous rapportions tantôt la situation qui régnait dans les centres de nutrition en province Kirundo où les statistiques de malades avaient augmenté suite à la situation de famine qui faisait rage dans cette partie du pays.

Au cours de cette période, une situation semblable avait été observée en province sanitaire de Cibitoke. Dans les différents centres de santé, on observait beaucoup d'enfants et adultes qui venaient demander une assistance en bouillie et les biscuits. Selon les infirmiers contactés sur place, les effectifs de personnes en provenance des collines pour demander une assistance en vivres avaient sensiblement augmenté alors que les quantités de nutriments offerts par le programme alimentaire mondial venaient à compte-goutte. « *Nous recevons ces nutriments une fois le mois alors que les bénéficiaires sont devenus nombreux* », se lamentaient ces infirmiers.

Un nutritionniste rencontré au bureau provincial de la santé à Cibitoke indiquait que plus de 1800 malnutris sont déjà enregistrés dans les districts sanitaires de Cibitoke, Mabayi et Bukinanyana, alors qu'il n'y avait pas de vivre à leur donner. Une source administrative à la base indiquait qu'il y avait des personnes qui mouraient de malnutrition dans leurs localités car ne pouvant pas accéder à ces centres de santé ou à l'hôpital. Cet élu collinaire demande aux bienfaiteurs et aux âmes charitables de donner une aide à ces personnes malnutris. Le médecin provincial à Cibitoke, Antoine Sindayigaya disait lui-même être inquiet de cette situation.

IV. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT

IV.1. Un policier blanchi dans un dossier de criminalité flagrante en province Bubanza

Dans l'après-midi du jeudi 08 août 2019, des foules nombreuses étaient massées dans la cour du Tribunal de Grande Instance de Bubanza pour attendre le procès de flagrance contre le policier APC1 Émile Niragira du commissariat communal de police de Gihanga, accusé de tuer une personne du nom de Jean Claude Nizigiyimana dans la nuit du 3 au 4 août 2019. Après une audition publique qui avait duré plus de 4 heures, les témoins sur ce procès avaient réclamé la présence d'un brigadier BPC2 Benjamin Ndoriyobija, l'officier de patrouille de cette nuit du crime, qui avait ordonné à ses policiers de tabasser la victime avant de succomber à ses blessures. Le président du siège avait eu le soin de passer à une remise pour que d'autres accusés dans cette affaire soient entendus. Mais à la surprise de tout le monde, le policier a fini par être acquitté parce qu'issu de la famille du secrétaire général du CNDD-FDD, Evariste Ndayishimiye, selon des sources de la famille et des proches de la victime

IV.2. L'exhibition du tambour burundais ravive les critiques du gouvernement burundais envers le gouvernement rwandais

En date du 24 août 2019, le régime Pierre Nkurunziza a mobilisé des foules de jeunes burundais pour manifester contre les jeunes réfugiés burundais en exil au Rwanda pour avoir participé à une compétition régionale qui avait eu lieu au Kenya et où ils avaient joué du tambour. Les manifestants dénonçaient l'usurpation du tambour burundais par le pays d'accueil des réfugiés. La polémique est née suite à l'exhibition des tambourinaires originaires du Burundi dont certains sont des réfugiés lors de l'événement « East african got talent ». Le fait que le groupe Himbaza venu de Kigali a été fortement applaudi a suscité une vive réaction des autorités burundaises qui prétendent que nul ne saurait jouer au tambour sans l'autorisation du gouvernement burundais. Que ce soit la déclaration du ministre en charge de la culture, Pélate Niyonkuru ou les slogans lancés par les manifestants le 24 août 2019, tous ont vivement accusés le Rwanda de voler une partie de la culture et de la richesse nationales.

IV.3. L'administrateur de la commune Ruhororo refuse à une famille de six personnes rapatriées de regagner son foyer au camp de déplacés de Ruhororo en province Ngozi

La famille du rapatrié Melchiade s'est retrouvée en difficultés au début du mois d'août 2019 après son rapatriement en provenance du Kenya où elle s'était exilée au début de la crise sociopolitique liée au troisième mandat de Pierre Nkurunziza en 2015. Au moment où la famille avait pris le soin de réhabiliter la maison familiale se trouvant au camp de déplacés de Ruhororo en province Ngozi, l'administrateur Mamerthe Birukundi lui a refusé de regagner le domicile estimant que cette famille ne pouvait pas revenir d'exil et retourner dans un camp de déplacés. Elle exigeait ainsi à cette famille de retourner plutôt sur sa colline natale qu'elle

avait fui en 1993 après la mort du président Melchior Ndadaye qui avait été suivie des massacres interethniques d'une forte ampleur nationale.

Des témoignages sur place nous affirmaient que la mesure de l'administrateur communal Mamerthe Birukundi avait été prise après une réunion d'avec ses conseillers, l'un chargé du développement et l'autre du social et qu'il y avait aussi la présence à la réunion du président communal du parti CNDD-FDD connu sous le nom de Jean Paul Manirakiza. Après une séance de discussion, l'administrateur avait décidé que cette famille retourne à sa colline natale au lieu de réintégrer sa famille élargie toujours campée dans le site de déplacés de Ruhororo. D'après les conclusions de la réunion, il ressortait que si cette famille quittait un camp de réfugiés vers un site de déplacés intérieurs, cela ternirait l'image du pays alors que celui-ci est aujourd'hui « en paix et sécurité totales ». Ainsi, depuis plus d'une semaine, la famille menait une vie misérable d'errance car privée de liberté de vivre en tranquillité où elle voulait vivre sur le territoire national. Elle n'avait pas de logement et était interdite d'entrer dans la maison qu'elle venait pourtant de rétablir.

IV.4. Des comptes clients subtilisés au bureau postal de la province Mwaro

Au bureau postal de Mwaro, un phénomène s'est observé pendant cette période. Certaines gens qui avaient contracté des crédits bancaires retrouvaient leur argent retiré puis remis sans être au courant de la transaction faite. Le cas illustratif le plus récent est celui d'une enseignante de la commune Rusaka qui avait eu un crédit de plus 4.000.000FBU et qui avait eu une preuve que l'argent avait été placé sur son compte ouvert à ce poste. Au moment où elle s'était présentée pour retirer son argent, l'agent postal nommée Jeanine Ndikuriyo lui avait répondu qu'il n'y avait pas de liquidités. Ayant téléphoné à un membre de sa famille travaillant à la poste centrale à Bujumbura, celui-ci lui avait répondu que toute la somme avait été retirée. Pourtant, cette enseignante ne s'était pas encore présentée au guichet, d'où sa grande surprise. L'employé de la poste centrale à Bujumbura ayant téléphoné à la poste Mwaro pour savoir ce qu'il en était, l'agent de la poste Mwaro lui avait répondu qu'elle allait vérifier sur le compte du client et avait immédiatement téléphoné au même moment l'enseignante pour l'informer que son argent était disponible sur son compte. Selon des sources du bureau postal, c'est un commerçant qui venait d'amener l'argent que l'agent postal avait remis sur le compte du client.

IV.5. Le gouvernement Burundais irrité par la proposition de renouvellement du mandat de la commission d'enquête sur le Burundi

Le gouvernement du Burundi ne coopère plus avec les organisations onusiennes depuis le début du mandat illégal et illégitime du président Nkurunziza. Il n'accorde aucune importance aux exigences légitimes du système onusien.

A la demande de prolonger d'une année le mandat de la commission d'enquêtes sur le Burundi, le ministre des droits de l'homme, du genre et de la solidarité Martin Nivyabandi a qualifié la demande de non-événement car tous les rapports produits par cette commission

sont fausses et n'arriveront à aucun résultat, selon le ministre. Le régime Nkurunziza considère toute personne qui dénonce les violations des droits de l'homme commis dans le pays comme des ennemis à abattre.

Dans une déclaration qu'il a rendue publique, le ministre estime que la demande des organisations de la société civile en exil et de certaines organisations internationales qui sollicitent le renouvellement du mandat de la commission d'enquête sur le Burundi n'a pas de valeur. Selon lui, les représentants de ces organisations sont des ennemis du Burundi. En 2015, selon le ministre Nivyabandi, ce sont ces organisations qui ont exacerbé les conflits en accusant les hautes autorités du pays de commettre des violations des droits de l'homme et de protéger les auteurs de ces violations. Pour lui, les faux rapports produits par ces organisations ont l'objectif de discréditer l'Etat du Burundi pour montrer que rien n'est fait au Burundi dans le domaine des droits de l'homme. Le gouvernement burundais garde toujours la même position et a toujours décrié la mise en place de cette commission. Pour le ministre, il s'agit d'une commission qui a la mission d'intimider les autorités du pays et la population burundaise.

Une quinzaine d'organisations burundaises de la société civile et internationale venaient de saisir le conseil des droits de l'homme pour solliciter le prolongement pour une période d'une année du mandat de la commission d'enquête sur le Burundi. Ces organisations avaient fait mention de la persistance des violations des droits de l'homme au Burundi notamment des cas de disparitions forcées, d'exécutions commises au vu et au su de tout le monde, de la milice Imbonerakure qui fait la pluie et le beau temps, du climat d'intolérance politique marqué par des vagues d'arrestations arbitraires, d'assassinats, de détentions, de torture dirigés contre les militants du parti CNL (le Congrès National pour la Liberté) et de destructions des permanences de ce parti dans plusieurs coins du pays. Une situation qui fait craindre le pire pendant la période électorale et post-électorale de 2020.

IV.6. Le Gouverneur de la province Bururi choqué par des opinions d'un planton exige son arrestation

Le Gouverneur de la province Bururi a exigé lundi le 05 août 2019 l'arrestation d'un planton du nom de Jean Manirakiza de l'Institut National de Sécurité Sociale au chef-lieu de la province Bururi. Le mandat d'amener était signé par le Parquet de la République à Bururi. Ce militant du parti UPRONA pro- gouvernemental était accusé d'avoir injurié les autorités administratives dans cette province. Une source proche du Parquet de la République à Bururi fait savoir que Jean Manirakiza avait déclaré que les militants du parti CNDD-FDD étaient en train de virer vers le parti CNL dans cette province à commencer par le Gouverneur de la province Bururi lui-même. Ce dernier aurait alors été choqué par les dires de ce planton.

IV.7. L'association des motards du Burundi rançonne des motards n'ayant pas participé à la fête « Imbonerakure day »

L'association des motards du Burundi, agence de la province Mwaro a sanctionné des motards de la localité qui n'avaient pas participé au défilé organisé par des jeunes de la milice Imbonerakure à l'occasion de la journée leur dédiée en date du 17 août 2019. Elle a ainsi

exigé « aux fautifs » de payer chacun une « amende » de dix mille francs (10 000FBU). Les victimes de ce rançonnement estimaient que ce paiement constitue une intimidation et un vol tout court parce que tous les motards ne doivent pas être membres du parti CNDD-FDD dans un système politique dit multipartite.

IV.8. Des policiers tirent à bout portant sur un citoyen en province Cankuzo

Un citoyen de la colline Kabeza, zone et commune Cankuzo surnommé Nyumbakumi a été tué en date du 14 août 2019. Selon des sources sur place, la police qui venait sur cette colline fouiller le domicile d'un certain Jules a tiré sur la victime, parce que celle-ci avait à la main une machette. La police avait des informations que Jules logeait des rebelles. Les policiers ont exhibé une paire de tenue policière et une paire de bottines qu'ils disaient avoir découvertes dans le plafond de la maison, ce que la famille fouillée a nié, dénonçant plutôt un montage de la police.

Au moment où le chef de la famille avait pris le large après avoir vu les policiers approcher son ménage, la police avait arrêté sa femme et ses 2 fils et les avait conduits au cachot du commissariat provincial de police Cankuzo.

IV.9. Flambée des prix des matériaux de construction

Les propriétaires de chantiers se lamentaient ces derniers temps dénonçant une montée vertigineuse des prix des matériaux de construction dans le pays. Dans tout le pays et dans tous les points de vente de ces produits comme le ciment, le prix du sac était passé de plus ou moins de 26 000FBU à plus de 30 000FBU.

En province Cankuzo, le ciment Buseko fabriqué au Burundi était difficilement trouvable et là où il se trouvait coûtait plus de 30000FBU, alors qu'il était à 26.000FBU il y avait peu. C'est le ciment en provenance de la Tanzanie qui était trouvable à raison de 34.000FBU.

Un camion benne de sable ou pierres coûtait 70.000FBU et le gravier était à 100.000FBU, soit une augmentation de trente mille francs (30 000Fbu) par benne. Les petites briques cuites étaient passées de 25FBU la pièce à 35FBU en moins de 3mois. Le fer à béton avait aussi monté d'au moins 3000FBU. Cette situation au marché de construction avait contraint certaines personnes à suspendre leurs constructions parce que dans l'incapacité de poursuivre leurs projets.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Pour s'imposer par la force et continuer à régner en maître absolu, le régime de Pierre Nkurunziza use de la stratégie de la terreur. Il organise des élections et laisse quelques brèches aux opposants pour s'exhiber, histoire de les identifier, et de les réprimer par la suite. Ainsi, il fait un semblant d'ouverture à l'opposition, mais garde en parallèle sa politique de répression. Les autorités du pays et du parti au pouvoir prononcent des discours d'apaisement mais dans les faits assurent l'impunité des auteurs des crimes, qu'elles protègent d'ailleurs au moment où elles frappent fort contre les victimes des crimes qui, d'après elles, méritent plus de sanctions. Les secteurs clés de la vie du pays, en l'occurrence l'éducation et la santé, sont ruinés et laissés à eux-mêmes par un régime qui a investi prioritairement dans la politique égocentrique pour demeurer au pouvoir, bon gré malgré.

Le rapport de FORSC d'août 2019 met en exergue un contexte socio-politique pré-électoral alarmant, caractérisé par des violences et violations graves de droits de l'homme, qui enfonce de plus en plus le pays et sa population dans le gouffre des malheurs et des souffrances qui s'accroissent du jour au lendemain.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Aux institutions de l'Etat et au gouvernement du Burundi :

- De poursuivre et condamner les auteurs des violences et des violations des droits de l'homme, et des autorités publiques qui usent d'abus de pouvoir ;
- De mettre fin aux injustices et à la chasse à l'homme contre les opposants politiques victimes des violences, mais pris en cible comme auteurs des crimes par les instances de justice burundaise ;
- De protéger la population burundaise contre les épidémies qui font rage dans le pays dans le silence complice du régime en place ;
- De mettre un terme aux rançonnements dont sont victimes des citoyens burundais ;
- D'évaluer le système d'enseignement burundais six ans après son instauration en vue de corriger les manquements observés depuis sa mise en place ;
- De mettre en place rapidement une politique de sécurité alimentaire en vue de faire face à l'accroissement inquiétant des effectifs de malnutris.

Aux représentants du peuple, aux partis politiques, organisations syndicales, de la société civile et confessions religieuses :

- D'adopter une approche de lutte politique et de revendications sociales centrées sur les droits de l'homme, les partis politiques dont les membres sont persécutés doivent prendre les devants pour protester contre cet état des choses.

A l'UA et l'ONU :

- De suivre de près l'évolution de la situation au Burundi et d'arrêter le soutien du régime en maintenant les missions de coopération et les financements des projets qui sont par ailleurs détournés par le régime en place ;
- D'envoyer urgemment une force militaire et des observateurs internationaux pour protéger le peuple burundais et contribuer au retour à la paix et la sécurité préalablement aux futures élections ;
- De suivre de près l'utilisation et la gestion des fonds alloués à la lutte contre l'Ebola et du paludisme et protéger le peuple burundais en danger ;
- D'organiser et coordonner la reprise du dialogue inter burundais afin d'aboutir à une résolution pacifique de la crise en cours, seule préalable à tout processus électoral.